

CHU de Nantes

livret d'information

Reprise du travail

Lors de la première consultation, le cardiologue évalue la possibilité d'une reprise du travail à temps partiel durant la phase de réadaptation. Dans le cas contraire, l'arrêt de travail sera prolongé jusqu'à la fin des séances. Les délais d'admission étant long, il vous sera parfois possible de reprendre votre travail avant. Cela sera jugé par votre médecin traitant ou votre cardiologue. Dans ce cas, un temps partiel sera prescrit le temps de la réadaptation.

Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous rapidement avec votre médecin du travail pour une visite de pré-reprise.

Correspondance médicale

Un courrier de fin de réadaptation (sauf volonté contraire exprimée de votre part) sera adressé à :

- votre médecin traitant, votre cardiologue ;
- aux médecins intervenant habituellement dans votre prise en charge (chirurgien cardiaque, autre médecin spécialiste).

Les professionnels que vous rencontrerez

Cardiologues : P^r Thierry Le Tourneau, Dr Anne-Laure Constant Dit Beaufiles

Infirmières : Myriam Coutant, Myriam Eriteau

Kinésithérapeute : Gloria Billiote

Secrétaire : Audrey Crepin

Salle de rééducation : **02 40 16 55 09** (lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h)

MC44 (Maladie Chronique 44) : **02 40 16 50 06**

Accès

- voiture particulière ou transport en commun dans la plupart des cas ;
- taxi agréé ou VSL sur prescription médicale uniquement si l'état de santé le nécessite. Décision prise par le cardiologue de réadaptation



CHU de Nantes

www.chu-nantes.fr

Centre hospitalier universitaire
5 allée de l'île Gloriette – 44093 Nantes Cedex 1

Pôle direction générale – Service communication - janvier 2013

CHU de Nantes

livret d'information

pour les patients et leur entourage

La réadaptation cardiaque

Service d'explorations fonctionnelles
cardiovasculaires

Hôpital Nord Laennec
boulevard Jacques-Monod
44093 Nantes cedex 1

Tél. **02 40 16 54 87**

Fax **02 40 16 54 91**



La réadaptation cardiaque a pour objectif de rétablir les capacités physiques d'un patient ayant présenté un accident cardiaque (un infarctus par exemple) ou ayant bénéficié d'une opération (chirurgie cardiaque). Elle repose sur un ensemble d'éléments comportant notamment le réentraînement à l'effort et l'éducation thérapeutique.

Ces séances permettent la collaboration entre l'équipe médicale et le patient afin d'optimiser la prise en charge globale de la maladie.

Objectifs des séances

- la **surveillance** et les **soins** après une chirurgie cardiaque, un infarctus du myocarde ou un épisode d'insuffisance cardiaque ;
- la **reprise contrôlée des activités physiques**, de l'autonomie (et sauf exception la reprise des activités professionnelles) ;
- la **prévention** secondaire contre les facteurs de risque de récurrence de la maladie ou de ses symptômes.

Déroulement des séances

- elles ont lieu les **lundis, mercredis et vendredis matins** (pas d'hospitalisation) ;
- **15 à 20 séances** (prises en charge à 100 % par la sécurité sociale) ;
- début des séances : **entre 3 à 8 semaines après la sortie** de l'hôpital.

À l'exception de la première et de la dernière séances qui sont plus longues, chaque séance collective dure environ **deux heures**.

La surveillance est assurée par un kinésithérapeute, une infirmière et un cardiologue disponibles à tout moment pendant les séances. L'hôpital ayant une fonction universitaire, vous rencontrerez également des internes en médecine et des étudiants paramédicaux qui participeront à votre prise en charge.

Une tenue décontractée, type jogging ou survêtement et chaussures de sport, est recommandée. Une douche est à votre disposition.

Suivi médical

Pendant la réadaptation, le cardiologue du service assure le suivi et organise les examens complémentaires (bilan sanguin, échocardiographie, holter ECG...).

Les problèmes de santé non cardiologiques sont pris en charge par votre médecin traitant. À la fin de la réadaptation, votre cardiologue habituel assurera votre suivi.

Programme de réadaptation cardiaque

1. **Bilan initial - Inclusion**
test d'effort et consultation cardiologique.
2. **Rééducation**
séances sur bicyclettes ergométriques, marche sur tapis roulant, gymnastique, musculation douce, kinésithérapie respiratoire.
3. **Programme d'éducation thérapeutique**
assuré par MC44 ; comprendre votre maladie et vos traitements.
4. **Vous pouvez prendre rendez-vous avec :**
une diététicienne, une psychologue, l'unité de tabacologie.
5. **Bilan de fin de réadaptation**
test d'effort suivi d'une consultation cardiologique.



Test d'effort

Bicyclettes ergométriques

Exercices
sur tapis roulant

Kinésithérapie
Respiratoire

Gymnastique
douce

Absences

Le nombre de place est limité et le nombre de demandes est important. Toute absence **doit être justifiée** et discutée avec l'équipe médicale. A défaut, les absences seront considérées comme un désengagement de votre part et le programme de réadaptation pourra être interrompu.